

AVIS À LA POPULATION

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE RÉUNIRA À BREUX JOUY – Salle Polyvalente – 2 Rue de Rimoron Lundi 22 septembre 2025 à 20h00



ORDRE DU JOUR

- 1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 30 juin 2025
- 2. ÉNERGIE** : Approbation d'un avenant n°1 au Contrat de concession pour le Service Public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente.
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : Traité de concession Eco Parc Dourdan Nord – Avenant n°5
- 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : Prorogation de la garantie d'emprunt consentie par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à la SPL des Territoires de l'Essonne dans le cadre de l'exécution du traité de concession Eco Parc Dourdan Nord
- 5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : Approbation d'une convention avec le MEDEF Essonne pour la participation de la CCDH à la 33ème cérémonie des 91 d'Or pour la valorisation des entreprises les plus remarquables du Département
- 6. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : Approbation d'un avenant n°1 à la convention de partenariat pour le développement du covoiturage sur le territoire de la Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix conclu avec BlablaCar Daily
- 7. FINANCES** - Attribution de compensation des communes à partir de 2025
- 8. FINANCES** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Exonérations année 2026
- 9. COMMANDE PUBLIQUE** : Constitution du groupement de commandes relatif à la fabrication, livraison de repas en liaison froide pour les établissements scolaires du 1er degré des communes membres et les services de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix et du CIAS.
- 10. DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC** - Centre Aqualudique Hudolia – Rapport d'activités 2024 du Délégué Vert Marine – Analyse
- 11. HUDOLIA** : Délibération de principe relative au renouvellement de la procédure de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique HUDOLIA
- 12. DÉVELOPPEMENT DURABLE** : Approbation d'un avenant n°1 à la convention d'objectifs de de moyens avec l'ALEC Ouest Essonne (2025 – 2029), annexée à la convention du Pacte Territorial sur le Service Public de la Rénovation de l'Habitat
- 13. DÉVELOPPEMENT DURABLE** : Demande de subvention au titre du Fonds Vert « mesure PCAET » 2025
- 14. PETITE ENFANCE** : Convention de mise à disposition d'un jardin, propriété de la commune de Saint-Chéron, au bénéfice du multi-accueil collectif et familial « les Ptits Câlines »
- 15. PETITE ENFANCE** : Approbation d'une convention relative à l'utilisation de locaux communaux pour des ateliers itinérants du Relais Petite Enfance de Dourdan, à conclure avec la commune de Corbreuse

- 16. PETITE ENFANCE :** Relais Petite Enfance situés à Dourdan et à Saint-Chéron – Demande de renouvellement de l’agrément pour la période 2026-2030 auprès des services de la Caisse d’Allocations Familiales
- 17. PETITE ENFANCE :** Lieu d’Accueil Enfants Parents (LAEP) – Demande de renouvellement de l’agrément pour la période 2026-2030 auprès des services de la Caisse d’Allocations Familiales.
- 18. ENFANCE :** Modification du règlement intérieur des Accueils de Loisirs Sans Hébergement
- 19. RESSOURCES HUMAINES :** Actualisation de la délibération relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l’expertise et de l’engagement professionnel (RIFSEEP), de l’indemnité de fonction, de sujétion et d’expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA)
- 20. RESSOURCES HUMAINES :** Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d’assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Ile-de-France.
- 21. RESSOURCES HUMAINES :** Protection Sociale Complémentaire 2024-2029 - Approbation de la Convention de participation Prévoyance du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne et modification des conditions d’octroi de la participation employeur au titre du risque prévoyance

**Le Président,
Rémi BOYER**